



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

PANAMA, PANAMA

AB-2925
CII/AB-1347
16 mars 2013
Original : anglais
français

Déclaration du Gouverneur suppléant temporaire pour le Canada

Diane Ablonczy

1. Au nom du Canada, nous remercions le gouvernement du Panama d'accueillir la session annuelle des Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la Société interaméricaine d'investissement (SII), ainsi que le gouvernement de l'Uruguay pour avoir assuré la direction de l'Assemblée des gouverneurs de la BID au cours de la dernière année.
2. L'Amérique latine et les Caraïbes forment une région dynamique sur le plan économique qui présente des possibilités importantes en matière de commerce et d'investissement. En tant que pays des Amériques, le Canada continue de renforcer son engagement dans la région en entretenant des relations bilatérales solides avec ses voisins de l'hémisphère et par l'entremise d'organisations multilatérales régionales, comme la BID. Notre engagement dans les Amériques est axé sur trois objectifs : accroître les possibilités économiques, renforcer la sécurité et les institutions, et établir des relations de longue durée. Par nos actions, nous démontrons que le Canada est un partenaire de choix à long terme dans les Amériques.
3. Notre vision pour la région consiste à favoriser la prospérité, la sécurité et la démocratie dans l'hémisphère. En tant que première et plus importante banque de développement dans la région, la BID joue un rôle essentiel dans la concrétisation de cette vision. L'adhésion de longue date du Canada à la BID repose non seulement sur notre géographie commune, mais aussi sur notre engagement politique, économique et financier envers l'Amérique latine et les Caraïbes. Nous prenons cet engagement au sérieux, comme nous l'avons démontré dans la période la plus sombre de la crise financière mondiale en versant une contribution de 4 milliards de dollars sous forme de capital exigible temporaire à la BID, et des contributions supplémentaires au Fonds des opérations spéciales au nom des pays membres les plus pauvres de la BID. Récemment, nous avons démontré une fois de plus notre engagement envers la région et la BID en

établissant le Fonds canadien pour le climat pour le secteur privé dans les Amériques évalué à 250 millions de dollars.

4. C'est donc à titre d'ami, de voisin et de partenaire que le Canada se tourne vers la Banque interaméricaine de développement (BID) pour mettre à profit ses réussites antérieures et renforcer ses compétences de base en tant qu'institution de développement. Cette approche requiert de mettre de nouveau l'accent sur l'efficacité du capital, la responsabilisation et les programmes stratégiques visant à réduire la pauvreté et à stimuler une croissance durable et inclusive. Entre autres choses, cette démarche devrait également comprendre une vision renouvelée pour le secteur privé et des programmes plus efficaces en Haïti.

5. Même si la région dans son ensemble a bien résisté à la crise financière mondiale, le Canada souscrit à l'évaluation du président Moreno attestant que la région doit continuer à mettre en œuvre des réformes clés afin d'assurer sa croissance pour l'avenir. Une plus grande intégration économique visant à éliminer les obstacles sur les plans du commerce, de l'administration et de l'infrastructure entre les pays de l'hémisphère peut présenter la marche à suivre.

6. Alors que nous traçons la voie de l'avenir, il est toutefois important de respecter le mandat des Gouverneurs pour éviter d'accorder des prêts dans des situations macroéconomiques non durables. Ceci permettra de garantir que le capital de la BID est utilisé efficacement et offre la meilleure chance de maximiser les retombées. À cette fin, c'est avec plaisir que nous saisissons les occasions d'améliorer les programmes-pays de la BID par une orientation stratégique accrue qui pourrait comprendre une plus grande coordination dans les divers secteurs d'activités de la BID et refléter plus précisément l'environnement macroéconomique.

7. En ce qui concerne la réduction de la pauvreté et de l'inégalité, d'importants progrès ont été réalisés. Toutefois, il est possible de faire plus pour garantir une croissance inclusive. Sans une croissance vraiment inclusive et qui profite aux secteurs ruraux et urbains, les résultats seront de courte durée et les problèmes systémiques, qui touchent la sécurité des citoyens et le développement à long terme, persisteront.

8. L'investissement dans le capital humain, notamment les jeunes, est donc essentiel à la croissance durable. Les emplois à salaire égal pour les femmes et l'acceptation et l'encouragement de l'entrepreneuriat des femmes constituent des facteurs importants de la croissance inclusive et devraient recevoir l'appui continu du Fonds multilatéral d'investissement.

9. Nous sommes conscients que le développement est un processus à long terme. Cela est particulièrement vrai pour un environnement complexe comme Haïti. Il incombe à la BID, à titre d'intervenant important dans le domaine du développement en Haïti, d'examiner attentivement l'expérience qu'elle a acquise à ce jour, de faire le point sur ses accomplissements, de reconnaître ce qui a fonctionné et ce qui a échoué, et d'en tirer des leçons.

10. En tant que partenaire privilégié et dévoué d'Haïti, nous appuyons fermement l'engagement pris par les gouverneurs, dans le cadre de la neuvième augmentation générale du capital (BID-9), de verser 200 millions de dollars par année à Haïti. Cet

engagement doit être respecté, et nous devons assurer la qualité des projets et leur mise en œuvre efficace.

11. Nous invitons la direction de la BID à apporter, au besoin, des ajustements à ses approches et à investir davantage de ressources dans le suivi, la supervision et le renforcement des capacités afin de veiller à ce que nos programmes et nos efforts atteignent les résultats escomptés.

12. Il est largement reconnu que le secteur privé stimule le développement et la croissance économique durable. La BID a un rôle unique à jouer pour tirer parti des partenariats conclus entre les secteurs privé et public pour arriver à ce résultat. Pour veiller à ce que les pauvres et les personnes vulnérables profitent de ces initiatives comme prévu, il est important que la BID mette l'accent sur la mise en œuvre d'interventions à valeur ajoutée, et s'assure qu'un mécanisme de reddition de comptes efficace et indépendant est mis en place.

13. Par conséquent, nous croyons qu'il s'agit d'un moment idéal pour que la BID examine sa vision concernant la participation du secteur privé. L'élaboration d'une vision claire et globale, qui tient compte tant des opérations bénéficiant d'une garantie de la part de l'État que des opérations ne bénéficiant pas de cette garantie, est essentielle à notre réussite.

14. À cette fin, le Canada attend avec intérêt de collaborer avec la BID pour l'aider à définir cette vision qui permettra à la Banque de demeurer au centre des initiatives visant à tirer profit du secteur privé.

15. Nous reconnaissons le travail accompli pour élaborer les options relatives à la restructuration. Toutefois, il serait inapproprié, en ce moment, de tenir une discussion sur une augmentation supplémentaire du capital. Les négociations portant sur l'augmentation du capital (BID-9) conclues récemment et la mise en œuvre efficace du mandat de la Banque demeurent un travail en cours. En outre, il sera important que toute nouvelle structure démontre son efficacité avant d'envisager le déploiement de nouvelles ressources.

16. Bon nombre des points mentionnés ci-dessus figuraient dans l'évaluation à mi-parcours effectuée par le Bureau de l'évaluation et de la supervision quant aux progrès accomplis par la Banque dans la mise en œuvre du programme BID-9. Le Canada félicite le Bureau pour la grande qualité de son travail, et accueille favorablement son point de vue sur l'exhaustivité et l'efficacité de la mise en œuvre des engagements BID-9.

17. Nous nous réjouissons de l'ouverture de la BID à discuter des approches visant à améliorer ses opérations et ses activités, au besoin, en vue de remplir son mandat consistant à réduire l'inégalité et à appuyer la croissance économique durable et inclusive. Nous encourageons la BID à veiller à la mise en œuvre appropriée des recommandations de l'évaluation, à mesurer ses propres progrès à cet égard et à communiquer les résultats aux intervenants concernés. Par ces réformes, la BID deviendra une institution plus forte et davantage en mesure de répondre aux demandes et aux besoins de ses pays membres emprunteurs.

18. En tant qu'institution prêteuse de première instance en matière de développement dans les Amériques, il ne fait aucun doute que la BID a favorisé d'importantes et de

profondes retombées positives. Toutefois, il y a toujours place à l'amélioration. Nous croyons qu'il y a encore du travail à accomplir pour améliorer l'efficacité du capital, la responsabilisation et les programmes stratégiques. L'accent mis sur les compétences de base de la BID et la formulation précise de nos objectifs et réalisations contribueront à assurer que nous sommes responsables et redevables envers les ultimes actionnaires de la Banque – les citoyens de nos pays respectifs.

19. Dans le cadre de son engagement dans la région, le Canada a concentré ses ressources et ses efforts là où ils donnent les meilleurs résultats, en collaboration avec des partenaires de confiance. En notre qualité de membre dévoué de longue date de la BID, nous voulons une banque solide et stratégiquement orientée qui appuie la région dans ses efforts de développement et qui nous aide à réaliser une croissance durable et à réduire la pauvreté et l'inégalité dans l'hémisphère.